

2008/8696 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT (FIC – FIMA) A CHACUN DES 8 LIEUX DE SPECTACLE CI-APRES : 4 THEATRES : L'ASSOCIATION SI TU..., L'ESPACE 44, LE THEATRE DES MARRONNIERS ET LE THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES, 3 LIEUX DE MUSIQUE : ASSOCIATION FM AIRS, ASSOCIATION ADAMARA, AGAPES, 1 LIEU DE DANSE : LE CROISEUR - SIGNATURE DE 8 CONVENTIONS D'APPLICATION (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES - SERVICE SPECTACLES VIVANTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 28 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

“La prise en compte des émergences artistiques dans les différents domaines du spectacle vivant relève de la responsabilité des collectivités publiques qui ont un rôle de repérage et d'accompagnement de l'évolution des formes et des esthétiques, du renouvellement des artistes et des équipes ainsi que des différentes étapes de leur professionnalisation.

La Ville de Lyon et l'Etat ont donc engagé une politique conjointe de soutien à l'émergence en s'appuyant sur des lieux existants, qui contribuent déjà, parfois depuis de longues années, à la découverte d'artistes et à leur reconnaissance par le public. Dans ce contexte, ils ont mis en place, dès l'année 2002, un dispositif de conventionnement qui incluait 5 lieux de théâtre répartis dans plusieurs arrondissements lyonnais : l'Association Si Tu... (L'Elysée), l'Espace 44, le Théâtre des Marronniers, le Théâtre de la Platte et le Théâtre des Clochards Célestes.

Début 2006, en raison du bilan très positif résultant de l'évaluation de cette première expérience et de l'intérêt des nouveaux projets transmis par les lieux précités et par d'autres structures œuvrant dans les différents domaines des arts vivants, la Ville et l'État ont décidé de reconduire cette action et de l'étendre aux musiques actuelles et à la danse avec les Associations AGAPES (Association Goût Art Plaisirs de l'Esprit et des Sens), ADAMARA (Association pour le Développement des Artistes et des Musiques Actuelles en Région Rhône-Alpes), FM AIRS et le Croiseur.

Vous avez autorisé, lors de la séance du 16 janvier 2006, la signature d'une convention d'objectifs et l'attribution d'une subvention de fonctionnement pour chacun des 8 lieux, pour une durée de trois ans. Les objectifs assignés sont les suivants :

- permettre une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public ;

- mettre à disposition des artistes et des compagnies des lieux de travail et de répétition ;
- renforcer l'accompagnement professionnel des compagnies et des artistes ainsi que la communication de leurs créations.

Un premier bilan de l'année 2006-2007 révèle une augmentation de la fréquentation de 10 % par rapport à la saison 2004-2005, avec 35 025 spectateurs pour 1 064 représentations.

Pour leur permettre de poursuivre leurs objectifs dans de bonnes conditions et de faire face à leurs obligations financières et artistiques, il importe de voter, comme en 2007, les subventions que je propose de leur attribuer, dès le début de l'exercice 2008.

THÉÂTRE

L'Association Si Tu... : anime l'Elysée, une salle de spectacle située 14, rue Basse Combalot au cœur du quartier de la Guillotière. Espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais, ce lieu peut s'adapter à toutes les petites formes théâtrales. Au gré des découvertes, il s'est créé une identité de théâtre de recherche et de révélateur de jeunes talents, le plus souvent des créateurs locaux émergents et novateurs, dont l'Association accompagne le travail parfois pendant plusieurs années.

Ainsi, des metteurs en scène aujourd'hui reconnus ont fait leurs premières armes à l'Elysée. De plus, l'Association prend en compte l'accès à la culture pour le plus grand nombre et s'attache à susciter la venue des habitants du quartier et à les initier au théâtre contemporain. Lors de la saison 2006/2007, elle a proposé 16 spectacles dont 12 créations, donné 79 représentations et accueilli 2 100 spectateurs. La programmation 2007/2008 n'est pas totalement bouclée, conformément à la pratique en vigueur dans ce lieu qui bâtit sa saison par trimestre et non à l'année. 7 spectacles dont 6 créations sont d'ores et déjà annoncés. Le reste de la saison, à savoir les mois de mai et juin, reste libre pour des rencontres à venir.

L'Espace 44 : installé 44, rue Burdeau sur les pentes de la Croix-Rousse, développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts en 1986. Il donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Depuis de nombreuses années, l'équipe du lieu permet à de jeunes compagnies de montrer leurs productions et de rencontrer un public essentiellement lyonnais. Il donne aussi à de jeunes auteurs vivants l'occasion de voir leurs textes portés à la scène.

De plus, des rencontres autour des spectacles sont régulièrement proposées dans les établissements scolaires de Lyon et certaines productions, dites « itinérantes », sont jouées, à la demande, dans les collèges et les lycées. Lors de la saison 2006/2007, l'Espace 44 a proposé 26 spectacles (dont 18 créations), donné 300 représentations et accueilli 10 450 spectateurs, lyonnais pour la plupart. En 2007/2008, il programme 20 spectacles dont 19 créations, sachant que 5 d'entre elles constituent pour 5 jeunes équipes une première rencontre avec le public.

Le Théâtre des Marronniers : anime un lieu situé 7, rue des Marronniers, au cœur de la Presqu'île, tout près de la place Bellecour. Cette salle intimiste favorise la proximité entre les comédiens et les spectateurs, en majorité lyonnais. Une rencontre organisée entre l'équipe artistique du spectacle et le public, à l'issue de chaque représentation, prolonge cet échange.

Le Théâtre des Marronniers développe également des actions de partenariat avec le secteur scolaire lyonnais. Lors de la saison 2006/2007, il a proposé 8 spectacles qui étaient tous des créations originales, donné 127 représentations et accueilli 3 019 spectateurs. En 2007/2008, il programme 11 créations où le théâtre côtoie souvent la poésie et la musique. Trois de ces productions constituent une première expérience pour de jeunes équipes artistiques locales.

Le Théâtre des Clochards Célestes : créé en 1978, est dirigé, depuis de nombreuses années, par Elisabeth Saint-Blancat. Installé 51, rue des Tables Claudiennes sur les pentes de la Croix-Rousse, c'est une salle intimiste qui favorise un contact chaleureux et direct entre les comédiens et les spectateurs.

C'est, depuis longtemps, pour les jeunes compagnies, un lieu de parole qui leur permet une première rencontre avec le public lyonnais. C'est également un lieu bien implanté dans son quartier, qui propose régulièrement des spectacles destinés aux jeunes enfants et développe des partenariats avec le secteur scolaire. C'est enfin une structure qui organise plusieurs festivals : E.T.C. (Enfance, Théâtre, Création) destiné aux enfants, Scènes Ouvertes qui réunit de nombreuses petites compagnies pendant une semaine, Chansons en Mai en partenariat avec A Thou Bout d'Chant et une biennale de lectures publiques (Les Aulecquiades). Lors de la saison 2006/2007, les Clochards Célestes ont organisé 3 festivals, proposé 19 créations parfois précédées d'une petite forme musicale (4 productions jeune public, 11 pièces de théâtre, 1 spectacle de danse et 1 cabaret), donné 221 représentations et accueilli 6 022 spectateurs. En 2007/2008, le lieu programme 3 festivals, 7 spectacles jeune public ou petite enfance et 8 pièces de théâtre.

MUSIQUES ACTUELLES

L'Association FM Aïrs : située au bas des pentes de la Croix Rousse, la salle de spectacle A Thou Bout d'Chant a ouvert ses portes le 8 novembre 2001, 2, rue de Thou dans le 1^{er} arrondissement à l'initiative d'un groupe d'artistes auteurs compositeurs interprètes lyonnais Agnès Bacconnier, Marc David, Frédérique Gagnol et Philippe Viallard.

Ce caveau convivial, d'une capacité de 80 places assises accueille les amateurs et les amoureux de la chanson et diffuse des artistes locaux et régionaux grâce à une programmation régulière et éclectique. L'Association FM' AIRS qui gère le lieu sous la responsabilité artistique et administrative de Frédérique Gagnol et Marc David, s'est donnée pour objectif de découvrir de nouveaux talents et d'aider les jeunes artistes par la mise en place de résidences et de tremplins "découverte". La saison dernière, FM' AIRS a proposé 122 concerts et a accueilli plus de 4 400 personnes.

L'Association ADAMARA (Association pour le Développement des Artistes et des Musiques Actuelles en Région Rhône-Alpes) : gère la programmation de la salle Le Bistroy, café concert de la Croix Rousse ouvert en 1996 et devenu lieu incontournable de la vie musicale lyonnaise. Cette salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes et se veut l'interface entre le studio de répétition et les scènes de capacité moyenne.

ADAMARA a pour but la promotion, la diffusion et le développement de toutes formes de musiques actuelles à Lyon et en région Rhône-Alpes, notamment par le repérage de nouveaux talents, l'organisation de concerts en vue de les présenter à un large public et aux professionnels. A ce titre, elle s'est engagée à promouvoir des artistes lyonnais méconnus ou en voie de développement. Elle représente pour eux un vecteur promotionnel grâce à un système de communication adaptée et une reconnaissance des acteurs. Au cours de l'année 2007, ADAMARA a programmé, au Bistroy, près de 52 concerts, a participé à la fête de la musique et accueilli plus de 2 700 personnes.

L'Association AGAPES (Association Goût Art Plaisirs de l'Esprit et des Sens) : créée en 1984, l'Association AGAPES œuvre à la promotion du jazz contemporain et des musiques improvisées à Lyon et dans la région Rhône-Alpes. AGAPES revendique une politique de programmation et de création audacieuse, faisant une large part à l'innovation et aux pratiques émergentes. Depuis 2003, AGAPES s'est installée, à la salle Genton au cœur du quartier Mermoz où elle développe une politique axée d'une part, sur la programmation d'artistes de la scène jazz française et internationale et d'autre part, sur le soutien à la création et l'aide à la production aux artistes locaux.

Par ailleurs, AGAPES souhaite, au delà de sa politique de programmation, créer un lieu d'innovation et d'émergence artistique repéré sur la région. Elle a organisé à la salle Genton vingt soirées au cours desquelles 26 groupes ont été entendus soit un total de 128 musiciens. 1 160 personnes ont été accueillies.

DANSE

L'Association Le Croiseur : cette Association est installée à Gerland dans le 7^e arrondissement dans une friche industrielle de 1 000 m² rénovée progressivement en un espace de soutien pour des projets d'artistes en émergence. Le Croiseur a pour objet de promouvoir et stimuler l'émergence de l'expression artistique en matière de théâtre, danse, vidéo, cinéma et musiques actuelles par l'enseignement, la diffusion, la création de spectacles et le soutien actif aux jeunes artistes. Bien qu'essentiellement vouée dans un premier temps au théâtre, cette Association s'est engagée de manière affirmée dans le soutien des compagnies de danse et plus particulièrement la danse contemporaine, urbaine et latino-hispanique. De nombreux danseurs et chorégraphes lyonnais ont déjà répété, créé et produit leur spectacle au sein de cette structure : Véronique Ros de la Grange, Delphine Gaud, la Cie ARCOSM, Cie Anou Skan... Au cours de la saison 2006/2007, le Croiseur a accueilli 38 spectacles de danse (dont 19 au cours de la biennale Off) soit 89 représentations pour une fréquentation de 3 750 personnes.

Je vous propose de leur allouer, pour l'exercice 2008, des subventions de fonctionnement conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdits avenants ;

Vu l'avis émis par les Conseils des 1^{er}, 2^e, 7^e, et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

DELIBERE

1. Une subvention globale de 295 000 € est allouée aux Associations suivantes :

THEATRE Total : 195 000 €	Association Si Tu ... (L'Elysée)	45 000 €
	Théâtre des Marronniers	40 000 €
	Théâtre des Clochards Célestes	65 000 €
	Espace 44	45 000 €

MUSIQUES ACTUELLES Total : 75 000 €	Association FM Airs (A Thou Bout D'Chant)	25 000 €
	Association ADAMARA (Le Bistroy)	30 000 €
	Association AGAPES	20 000 €

DANSE Total : 25 000 €	Le Croiseur	25 000 €
---	-------------	----------

TOTAL		295 000 €
--------------	--	------------------

2. Les avenants susvisés, établis entre la Ville de Lyon et les Associations susmentionnées, sont approuvés.
3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008 selon la répartition suivante :
- pour les secteurs Danse et Théâtre, 220 000 € à l'article 6574, fonction 30, programme SPECT, opération Fonds d'Intervention Culturelle, ligne de crédit 3464 ;

- pour le secteur des Musiques Actuelles, 75 000 € à l'article 6574, fonction 30, programme MUSIQUE, opération Fonds d'Intervention Musiques Actuelles, ligne de crédit 3465.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN